

Jean-Baptiste André Godin à Vladimir Gagneur, 25 février 1882

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (22)

Collation 2 p. (208r, 209v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Vladimir Gagneur, 25 février 1882, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/50661>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [25 février 1882](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Gagneur, Vladimir \(1807-1889\)](#)

Lieu de destination 25, rue Louis-le-Grand, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin avertit Gagneur qu'il ne peut lui fournir davantage d'exemplaires du numéro du journal *Le Devoir* du 19 février 1882 : « D'ailleurs, je sais par expérience que mon journal n'a pas le don de faire beaucoup de conversions. » Il lui demande s'il a trouvé son article [sur les sociétés de secours mutuels] convenable. Il lui propose de faire un article sur les projets de loi sur l'association de Waldeck-Rousseau et du gouvernement. Sur la biographie de Godin dans *Les Hommes d'aujourd'hui*. Il lui remet la liste des députés auxquels le numéro du *Devoir* contenant sa lettre a été envoyé.

Notes Le 11 février 1882, le député Pierre Waldeck-Rousseau, dépose une première proposition de loi sur la liberté d'association. La « loi Waldeck-Rousseau » sur la liberté des associations ouvrières et patronales est votée le 21 mars 1884. Le numéro du journal *Le Devoir* du 19 février 1882 publie un article sur le projet de loi de Waldeck-Rousseau relatif aux associations dans la rubrique « Faits politiques et sociaux de la semaine » (voir en ligne :

<https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.6/104/90/836/0/0>, consulté le 25 juillet 2023).

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées [Waldeck-Rousseau, Pierre \(1846-1904\)](#)

Œuvres citées

- Gagneur (Wladimir), « Lettre de M. Gagneur », *Le Devoir*, t. 6, n° 180, 19 février 1882, p. 97 [En ligne :
<https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.6/0098/100/836/0/0>, consulté le 25 juillet 2023]
- Godin (Jean-Baptiste André), « Questions sociales : les sociétés de secours mutuels devant la Chambre des députés », *Le Devoir*, t. 6, n° 180, 19 février 1882, p. 98-101 [En ligne :
<https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.6/99/100/836/0/0>, consulté le 25 juillet 2023]

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024
